

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DE LA ZONE EST**

**DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS INTERNE**

**POUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DE  
L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

**POUR LA ZONE EST - SESSION 2020**

**Spécialité : HEBERGEMENT - RESTAURATION**

Une fois complété, ce dossier doit être daté, signé et transmis par scan au plus tard le 17 août 2020 à l'adresse suivante : [sgami57dr-techniques@interieur.gouv.fr](mailto:sgami57dr-techniques@interieur.gouv.fr) ou à défaut, déposé ou acheminé par courrier au plus tard avant la date limite de clôture des inscriptions, soit le 17 août 2020 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur de la zone Est  
Délégation Régionale  
Bureau du recrutement  
8 rue de Chenôve  
B.P. 31818  
21018 DIJON CEDEX

Ne pas omettre de **dater et signer la déclaration sur l'honneur** après avoir écrit la mention "lu et approuvé".

**NE DETACHER AUCUN DES DOCUMENTS DU DOSSIER D'INSCRIPTION**

Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

Il est précisé que les articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (publiée au Journal Officiel du 7 janvier 1978), reconnaissent à toute personne qui figure dans un fichier le droit d'obtenir communication et rectification des informations qui la concernent.

## Le recrutement

Les adjoints techniques principaux de 2ème classe sont recrutés par un concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle ces concours sont organisés.

Ils devront être en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions et justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2020, d'au moins une année de services publics.

Les fonctionnaires en situation de congé parental, congé formation, congé maternité, congé maladie, de longue maladie ou de longue durée sont autorisés à se présenter.

### Les étapes du recrutement

Phase d'admissibilité	Examen par un jury des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission.
Phase d'admission	Une épreuve pratique (durée de 1 à 4 heures) et un entretien avec le jury (durée 20 minutes).

### DESCRIPTIF DES POSTES DE TRAVAIL :

Spécialité «HEBERGEMENT - RESTAURATION»

- ▶ Cuisinier – CRS 23 CHARLEVILLE-MEZIERES – 1 poste – (département 08)
- ▶ Cuisinier – CRS 39 NANCY – 1 poste – (département 54)
- ▶ Cuisinier – Ecole de gendarmerie LONGVIC – 12 postes internes / externes – (département 21)

***Les fiches de postes sont accessibles sur le site internet du ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (onglet « le ministère recrute », rubrique « filière services techniques »).***

### Instruction

Avant de remplir l'imprimé d'inscription, lire attentivement la notice d'information du recrutement souhaité.

Écrire très lisiblement, en lettres MAJUSCULES.

Lorsqu'il existe des cases : cocher la ou les cases correspondantes, le cas échéant, mettre un chiffre par case.

#### A - ÉTAT-CIVIL

Cocher la case correspondant à la situation personnelle, puis inscrire les nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance.

#### B – NATIONALITE

Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie d'accord sur l'espace économique européen.

## C - ADRESSE POSTALE ET ADRESSE INTERNET

Indiquer l'adresse postale. Les convocations seront obligatoirement transmises par mail (bien vérifier le dossier SPAM ou indésirables). En cas de modification de l'adresse e-mail, vous devez prévenir immédiatement le service du recrutement concerné.

## D - DIPLÔMES

Indiquer précisément le ou les diplômes obtenus et en joindre une copie.

## E - SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL

Cocher la case correspondant à la situation personnelle.

## F - AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS (POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES)

Si vous faites partie des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-2 du code du travail et mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.323-3 du code du travail (cf. notice du concours) indiquez, en cochant la case correspondante, si vous souhaitez des aménagements particuliers.

## **PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR**

- Le formulaire d'inscription dûment complété ;
- La photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies ainsi que les emplois éventuellement occupés. Joindre les justificatifs nécessaires (photocopie du diplôme le plus élevé, certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation... ) ;
- Un document justifiant la position exacte du candidat à l'égard du service national (*uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans*).
- Un état détaillé des services datant de moins de 3 mois (ou la photocopie des contrats ou certificats de travail pour les contractuels de droit public) ;  
***En cas de services accomplis dans une administration européenne : le formulaire « Les ressortissants européens » complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande, figurant en annexe 1 ;***
- Une photocopie du diplôme requis de niveau V (CAP-BEP) en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité choisie.  
***En cas de demande de dispense de la condition de diplôme : le formulaire « Demande de dispense de la condition de diplôme » complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande figurant en annexe 4 ;***

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des services destinataires de la notice ».

## **CONTACT :**

Courriel : [sgami57dr-techniques@interieur.gouv.fr](mailto:sgami57dr-techniques@interieur.gouv.fr)

Téléphone : 03 80 44 59 00

FICHE INSCRIPTION  
CONCOURS INTERNE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE IOM  
SESSION 2020

Adjoints techniques IOM Spécialité : HEBERGEMENT - RESTAURATION : ? postes		
Intitulé du poste	Localisations géographiques des postes	Cochez le ou les poste(s) pour le(s)quel(s) vous postulez
Cuisinier	CRS 23 Charleville-Mézières	
Cuisinier	CRS 39 Nancy	
Cuisinier	Ecole de Gendarmerie de Longvic <b>12 postes internes / externes</b>	

**A- ETAT CIVIL :**

Monsieur  Madame

Nom \_\_\_\_\_

Nom de Jeune Fille \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Date de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

Département  
ou pays étranger : \_\_\_\_\_

Nationalité Française : oui  non  en cours

Autre nationalité :

Si « en cours », préciser la nationalité demandée :

**Profession :** \_\_\_\_\_

**Situation familiale :** \_\_\_\_\_

Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Autre (précisez)

Nombre d'enfants |\_|\_|

**B- ADRESSE :**

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Localité : \_\_\_\_\_

☎ (Portable) : \_\_\_\_\_ ☎ (fixe) : \_\_\_\_\_

**Email (obligatoire pour envoi des convocations) :** \_\_\_\_\_

En cas de modification de vos adresses postales ou internet, prévenir immédiatement le service du recrutement concerné à l'adresse mail suivante : sgamidr57-techniques@interieur.gouv.fr

### C - SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL :

Situation au regard du service national : .....

Recensement effectué :  oui  non

Appel à la préparation de défense effectuée :  oui  non

Durée des services : du ..... au .....

D- PERMIS B :            Obtenu                        En cours           

**AUTRES PERMIS OBTENUS** : \_\_\_\_\_

### E- DIPLÔMES :

**Vous êtes titulaire** (ou susceptible d'être titulaire à la date de nomination) **du diplôme ou titre requis homologué de niveau V délivré en France** :

Précisez lequel :

ACQUIS

EN COURS D'OBTENTION

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme ou titre requis homologué de niveau V en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité choisie délivré en France, précisez ci-dessous votre situation en cochant la case correspondante :

**Vous êtes titulaire d'un titre ou d'un diplôme homologué au niveau requis** par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

**précisez lequel :**

(si vous ignorez si votre diplôme ou titre est homologué ou inscrit au RNCP, renseignez-vous auprès de l'établissement ou de l'organisme qui vous l'a délivré)

**Vous êtes titulaire d'un titre ou d'un diplôme étranger assimilé au titre ou diplôme requis :**

**précisez lequel :**

(si vous ignorez si votre diplôme ou titre est assimilé, renseignez-vous auprès de votre rectorat)

**Vous justifiez d'une qualification reconnue comme équivalente au titre ou diplôme requis.**

Vous devez adresser le formulaire « demande d'équivalence à la condition de diplôme », figurant en annexe 3, complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande (tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par un service assermenté).

### DISPENSE DE DIPLOME

**La condition de diplôme peut être supprimée** pour les mères et pères d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau inscrits sur la liste arrêtée par le ministre chargé des sports.

Vous devrez adresser le formulaire « demande de dispense de la condition de diplôme », figurant en annexe 4, complété avec précision.

Joindre obligatoirement à cette demande toutes pièces justificatives nécessaires :

Mère et père de 3 enfants et plus  
(copie intégrale du livret de famille)

Sportif de haut niveau  
(tout document justifiant de la demande)

## F – TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP

Êtes-vous reconnu travailleur handicapé ?     OUI                     NON

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique :

pour l'épreuve pratique ?     OUI                     NON  
pour l'entretien oral ?         OUI                     NON

Tiers temps supplémentaire

Sujets en braille

Sujets grossis

Ordinateur

Secrétaire

Accès aux escaliers

Autre, précisez .....

Aucun aménagement d'épreuve

**Concernant les candidats avec handicap**, la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) élargit la notion de personne en situation de handicap en incluant toutes les personnes physiquement ou psychologiquement handicapées, y compris celles qui ne sont pas titulaires de la RQTH. La compatibilité avec le poste continue d'être examinée ultérieurement par les autorités médicales compétentes.

**Dans ce cas, vous devrez lors de la visite médicale auprès d'un médecin agréé de la Préfecture (liste établie par le Préfet dans chaque département) en demander la prescription et fournir le justificatif en plus des pièces demandées. Le certificat médical doit être de moins de 6 mois et préciser la nature des aides et aménagements sollicités.**

## G – SITUATION PROFESSIONNELLE

Fonctionnaire de l'État	<input type="checkbox"/>	Sur un emploi de catégorie :
Agent non titulaire	<input type="checkbox"/>	
Fonctionnaire d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
Agent non titulaire d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>
Fonctionnaire de la fonction publique hospitalière	<input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>
Agent d'un établissement public relevant de l'État	<input type="checkbox"/>	
Agent d'un établissement public relevant d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	
Agent d'une organisation internationale intergouvernementale	<input type="checkbox"/>	

Date d'entrée dans l'Administration : \_\_\_\_\_

Durée des services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (au moins 1 an) : \_\_\_\_\_

Nom de l'administration de la collectivité territoriale, de l'établissement public ou de l'organisation internationale intergouvernementale qui vous emploie actuellement :

Service :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ LOCALITE : \_\_\_\_\_

téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Vous justifiez de services accomplis au sein de l'administration européenne.

Vous devrez adresser le formulaire « les ressortissants européens », figurant en annexe 1, complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande (tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par un service assermenté).

## **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné(e)..... certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et déclare avoir été averti que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de mon succès éventuel à ce concours.

Je reconnais, en outre, être informé qu'en application de l'article 5 de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires, « nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :

- ✎ S'il ne possède pas la nationalité française
- ✎ S'il ne jouit pas de ses droits civiques
- ✓ Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions
- ✎ S'il ne se trouve pas en position régulière au regard du code du service national,
- ✎ S'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction

**Je m'engage, en cas de succès, à fournir l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier de candidature. Le défaut de transmission sera considéré comme une renonciation à une nomination.**

**A ....., le.....**

**Date et signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"**

# ANNEXE 1

## Les ressortissants européens

(vous justifiez de services accomplis au sein d'une administration européenne)

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

Vous devez justifier de quatre ans de services accomplis dans une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès au corps des adjoints techniques.

### **Vous devez fournir à l'appui de votre demande tout document justificatif :**

**(tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par un service assermenté)**

- concernant la nature des missions de l'administration ou de l'établissement de l'Etat membre d'origine au sein duquel l'agent a servi :

- tous documents permettant d'apprécier les activités professionnelles exercées par l'agent ;  
- si ces activités n'ont pas été exercées au sein de l'Etat ou d'une collectivité territoriale : statuts de l'organisme employeur.

- concernant la nature juridique de l'engagement liant l'agent à son employeur :

- note récapitulative de la carrière professionnelle de l'agent ;  
- acte d'engagement ou contrat liant l'agent à son employeur et leurs modifications ou reconductions successives ;

- concernant le niveau du corps ou de l'emploi ou des fonctions exercées :

- tous les éléments permettant de situer le niveau de responsabilité ou de technicité de l'emploi précédemment détenu au regard de la structure de la fonction publique française : grille de la fonction publique d'origine, grille professionnelle de l'organisme employeur, niveau dans cette grille, explication des responsabilités ou de la technicité de l'agent, niveau de rémunération...

- concernant la durée des fonctions :

- indication très précise de la durée d'exercice des fonctions de l'agent dans les différentes phases de sa carrière

### **DESCRIPTIF DETAILLE DES SERVICES EFFECTUES :**

*(cette page peut être dupliquée autant que de besoin pour chaque activité professionnelle à l'appui de la demande)*

EMPLOI TENU ET DOMAINE D'ACTIVITE : \_\_\_\_\_

*(préciser le grade et la catégorie : « A » - « B » - « C »)*

TEMPS PLEIN

TEMPS PARTIEL  si temps partiel : \_\_\_\_\_ % Durée :

DESCRIPTIF DETAILLE DE L'EMPLOI TENU (précisez les fonctions exercées et le niveau de responsabilité) :

---

---

---

NOM et ADRESSE de l'administration : \_\_\_\_\_

(pas d'abréviation)

---

---

---



**ANNEXE 2**  
**Les équivalences de diplômes**

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

[Arrêté du 26 juillet 2007](#) fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation.

NOR : BCFF0762090A

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,  
Vu le [décret n° 2007-196 du 13 février 2007](#) modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Arrête :

Art. 1er. - Lorsque le recrutement par voie de concours est subordonné à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation, les candidats qui remplissent les conditions fixées à l'article 6 du [décret n° 2007-196 du 13 février 2007](#) susvisé peuvent faire acte de candidature à ce concours dans les conditions définies aux articles suivants.

Art. 2. - Peuvent faire acte de candidature aux concours visés à l'article 1er les candidats qui justifient de l'exercice d'une activité professionnelle, salariée ou non salariée, exercée de façon continue ou non, équivalente à une durée totale cumulée d'au moins trois ans à temps plein et relevant de la même catégorie socioprofessionnelle que celle de la profession à laquelle la réussite au concours permet l'accès. La durée d'activité professionnelle exigée est réduite à deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis par le statut du corps ou du cadre d'emplois. L'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles doit avoir été accompli dans des fonctions d'un niveau au moins équivalent à ceux des emplois du corps ou cadre d'emplois auxquels le concours donne accès. Pour apprécier la correspondance de l'activité professionnelle exercée avec celle à laquelle donne accès le concours, l'administration se réfère au descriptif des professions de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS ESE) 2003. Sont également prises en compte les périodes d'activité professionnelle dans l'exercice de professions appartenant à des catégories socioprofessionnelles comparables dans d'autres Etats.

Art. 3. - Le candidat qui demande à bénéficier des dispositions de l'article 6 du [décret n° 2007-196 du 13 février 2007](#) susvisé doit fournir à l'appui de sa demande un descriptif détaillé de l'emploi tenu, du domaine d'activité, du positionnement de l'emploi au sein de l'organisme employeur, du niveau de qualification nécessaire ainsi que des principales fonctions attachées à cet emploi.

Il doit en outre produire :

- une copie du contrat de travail ;
- pour les périodes d'activité relevant du droit français, un certificat de l'employeur délivré dans les conditions prévues à [l'article L. 1234-19 du code du travail](#).

A défaut des documents mentionnés aux deux précédents alinéas, il peut produire tout document établi par un organisme habilité attestant de la réalité de l'exercice effectif d'une activité salariée ou non salariée dans la profession pendant la période considérée.

Lorsque les documents ne sont pas rédigés en langue française, il en produit une traduction certifiée par un traducteur agréé.

L'administration a la possibilité de demander la production de tout ou partie des bulletins de paie correspondant aux périodes travaillées.

Elle peut demander la présentation des documents originaux ; ces documents ne peuvent être conservés par l'administration que pour le temps nécessaire à leur vérification et doivent en tout état de cause être restitués à leur possesseur dans un délai de quinze jours.

Art. 4. - Les autorités compétentes sont chargées de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 26 juillet 2007.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général de l'administration et de la fonction publique :

Le sous-directeur,

G. PARMENTIER

**ANNEXE 3**  
**Demande d'équivalence à la condition de diplôme**  
**(vous n'êtes pas titulaire du diplôme ou titre requis homologué de niveau V)**

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS : \_\_\_\_\_

NOM d'usage : \_\_\_\_\_

Date de naissance : □□ □□ □□□□

PROFESSION : \_\_\_\_\_

SPÉCIALITÉ CHOISIE :

**Accueil, maintenance et logistique :**

qualification : agent polyvalent de maintenance

qualification : peintre, tapissier

qualification : armurier, munitionnaire

qualification : menuisier

qualification : électricien

qualification : maçon

qualification : plombier

**Prévention et surveillance :**

qualification : agent d'accueil, de surveillance et de prévention

**Conduite de véhicules :**

qualification conducteur de véhicules (pour cette spécialité, vous devez être titulaire des permis de conduire des catégories C, D et E en cours de validité)

**Hébergement et restauration :**

qualification : cuisinier

**Entretien et réparation des engins et véhicules à moteur :**

qualification : carrossier peintre automobile

qualification : magasinier automobile

qualification : mécanicien VL

qualification : mécanicien PL/TC

qualification : mécanicien 2 roues

qualification : électricien automobile

Vous devez justifier de l'exercice d'une **activité professionnelle**, salariée ou non salariée, exercée de façon continue ou non, équivalente à une durée totale cumulée **d'au moins 3 ans** à temps plein et **relevant de la même catégorie socioprofessionnelle** que celle d'un adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer.

La durée est **réduite à 2 ans** lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis.

**Vous devez fournir à l'appui de votre demande :**

(tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par un service assermenté)

- La photocopie du (des) contrat(s) de travail
- La photocopie du (des) certificat(s) de l'employeur pour les périodes d'activité
- Tout document justifiant la demande
- Le cas échéant photocopie du titre ou du diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis

**Catégorie socioprofessionnelle dont relève la fonction d'adjoint technique référencée dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS – ESE) :**

- 5 - Employés / 6 – Ouvriers



ANNEXE 4  
Demande de dispense de la condition de diplôme

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS : \_\_\_\_\_

NOM d'usage : \_\_\_\_\_

Date de naissance : □□ □□ □□□□

A quel titre la dispense de la condition de diplôme est sollicitée ?

Mère ou père d'au moins trois enfants :  
Joindre la photocopie intégrale du livret de famille

Sportif de haut niveau inscrit sur la liste arrêtée par la ministre chargée des sports :  
Joindre tout document justifiant la demande

**Annexe 3 : Cartographie des métiers par spécialités - ADT et ADTP2**

Métiers	Propositions	Intitulé Recrutement (GEREMI)	Grade de référence	Diplômes en lien avec le métier
<b>Spécialité EREVM</b>				
Mécanicien automobile VL	Mécanicien VL, PL et 2 roues (avec mention d'une majeure Électricité automobile si besoin)	Mécanicien VL, PL et 2 roues	ADTP2	CAP de maintenance des véhicules automobiles (VL) option véhicules particuliers, option véhicules industriels (PL), option motocycles suivi éventuellement d'une mention maintenance des systèmes embarqués de l'automobile (électricité automobile). Bac Pro de de maintenance des véhicules automobiles
Mécanicien automobile PL				
Mécanicien 2 roues				
Électricien automobile				
Mécanicien nautique	Mécanicien nautique	Mécanicien nautique	ADTP2	CAP de réparation et entretien des embarcations de plaisance Bac Pro maintenance nautique
Carrossier - peintre automobile	Carrossier – peintre automobile	Carrossier peintre automobile	ADTP2	CAP réparation des carrosseries CAP peinture en carrosserie CAP construction de carrosserie Bac Pro réparation des carrosseries Bac Pro construction de carrosserie
Peintre automobile				
Magasinier automobile	Magasinier automobile	Magasinier automobile	ADTP2	CAP agent d'entreposage et de messagerie CAP vendeur magasinier en pièces de rechange et automobile Bac Pro logistique Bac Pro transports
Chaudronnier	Chaudronnier – Ferronnier – Métallier – Serrurier – Soudeur	Chaudronnier	ADTP2	CAP outillage en moules métalliques CAP de réalisation de chaudronnerie industrielle  CAP de serrurier-métallier Bac Pro de métallier Bac Pro de fonderie Bac Pro de menuiserie, aluminium, verre Bac Pro ouvrages du bâtiment : métallerie Bac Pro réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques Bac Pro technicien outilleur
Ferronnier		Ferronnier		
Métallier		Métallier		
Serrurier		Serrurier		
Soudeur		Soudeur		
Sellier		Sellier		
<b>Spécialité AML</b>				
Armurier	Armurier	Armurier	ADTP2	CAP d'armurerie (fabrication et réparation) Brevet des métiers d'art (BMA) armurerie
Menuisier	Menuisier	Menuisier	ADTP2	CAP maintenance des bâtiments des collectivités Tout autre CAP lié aux métiers du BTP
Peintre – tapisier	Peintre – tapisier	Peintre – tapisier	ADTP2	
Plombier – frigoriste – chauffagiste	Plombier – frigoriste – chauffagiste	Plombier – frigoriste – chauffagiste	ADTP2	
Maçon – carreleur	Maçon – carreleur	Maçon – carreleur	ADTP2	
Électricien	Électricien	Électricien	ADTP2	
Agent polyvalent	Agent polyvalent de maintenance	Agent polyvalent de maintenance	ADTP2	
Dessinateur en bâtiment	Dessinateur en bâtiment	Dessinateur en bâtiment	ADTP2	Non requis
Reprographe – Technicien d'édition	Reprographe – Technicien d'édition	Reprographe	ADTP2	CAP en reprographie
Magasinier approvisionneur	Magasinier	Magasinier	ADTP2	CAP agent d'entreposage et de messagerie CAP vendeur magasinier en pièces de rechange et automobile Bac Pro logistique Bac Pro transports
Magasinier cariste				
Agent polyvalent conduite de véhicule	Agent polyvalent conduite de véhicule	Chauffeur - Permis B	RSC ADT	Permis A et B
Gestionnaire logistique	Gestionnaire logistique et Agent polyvalent de manutention	Gestionnaire logistique et Agent polyvalent de manutention	RSC ADT	Non requis
Agent polyvalent de maintenance et de manutention			RSC ADT	
Manutentionnaire			RSC ADT	
Magasinier approvisionneur	Magasinier	Magasinier	RSC ADT	Non requis
Magasinier cariste				
Conducteur de véhicules légers, (VL)	Conducteur de véhicules légers	Conducteur de véhicules légers	ADT	Permis A et B
Concierge – Agent de surveillance	Concierge	Concierge	RSC ADT	Non requis – CAP gardien d'immeuble
Agent d'entretien des espaces verts	Agent d'entretien des espaces verts	Agent d'entretien des espaces verts	RSC ADT	Non requis
Peintre – tapisier	Peintre – tapisier	Peintre – tapisier	RSC ADT	Non requis
Valet de chenil ou lad équestre	Recrutement de contractuels ou CNOI		RSC ADT	Non requis
<b>Spécialité Prévention et surveillance</b>				
Agent d'accueil et de prévention	Agent d'accueil et de prévention	Agent d'accueil et de prévention	ADTP2	CAP Agent de prévention et de sécurité
<b>Spécialité HR</b>				
Cuisinier	Cuisinier (d'autorité) – Recrutement de contractuels privilégié	Cuisinier	ADTP2 ou contractuel	Cap cuisine Bac Pro de cuisine
Maître d'hôtel – intendant	Personnel hôtelier et de restauration	Personnel hôtelier et de restauration	ADTP2	CAP restaurant CAP agent polyvalent de restauration CAP service en brasserie-café CAP services hôteliers Bac Pro commercialisation et services en restauration
Chef de salle				
Employé de résidence	Employé de résidence	Employé de résidence	RSC ADT ou Contractuel	Non requis
Serveur, Barman et agent de restauration	Agent polyvalent de restauration	Agent polyvalent de restauration		
<b>Spécialité CV</b>				
Conducteur de véhicules légers, poids lourds et de transports en commun (VL, PL, Transports en commun)	Conducteur de véhicules légers, poids lourds et de transports en commun (VL, PL, Transports en commun)	Conducteur de véhicules légers, poids lourds et de transports en commun (VL, PL, Transports en commun)	ADTP2	Permis A, B, C, D et E

